

Le RPE...c'est quoi ?



UN LIEU D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- Informe sur les modes d'accueil du territoire
- Communique la liste des assistants maternels agréés
- Renseigne sur les aides financières pour l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel (assistant maternel ou garde d'enfant à domicile)
- Accompagne le parent employeur dans les démarches administratives (déclaration, contrat de travail, convention collective, rémunération...)

UN LIEU D'INFORMATION EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS ET DE PROMOTION DE LEUR ACTIVITÉ

Il renseigne les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile sur :

- Les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel,
- L'agrément et le statut professionnel,
- Les démarches administratives (contrat de travail, convention collective, rémunération, congés payés...)
- Les différentes aides (prime installation, prêt...)
- Le développement, l'éveil, l'accueil du jeune enfant...
- Le départ en formation

DES LIEUX DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES ENTRE ENFANTS ET ADULTES

Organisation de :

- Matinées d'éveil favorisant la socialisation du jeune enfant
- Réunions à thème
- Groupes de parole



Le RPE vous accueille sur 2 sites :

À Sarreguemines,

square de la vieille ville, 5 rue de la paix
Tél. 03 87 98 56 03

Lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et jeudi de 8h à 12h sur RDV et de 13h à 17h

Vendredi de 8h à 16h30

À Sarralbe,

dans le périscolaire, 21 rue des Tisserands
Tél. 03 87 97 85 92

Lundi de 11h15 à 12h15. Mardi et jeudi de 13h à 16h

rpe@agglo-sarreguemines.fr

